

Automne 2016

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

BULLETIN MUNICIPAL
ville.valleyfield.qc.ca



VÉLO

Prolongez vos balades

Le réseau cyclable de Salaberry-de-Valleyfield attire les cyclistes des municipalités avoisinantes de même que ceux des différentes régions du Québec.

S'il séduit les amateurs de vélo, c'est qu'il possède plusieurs atouts qui le distinguent, à commencer par son service de navettes qui permet aux cyclistes de rejoindre la Route verte. Celui-ci sillonne le Parc régional de Beauharnois-Salaberry et longe le canal Soulanges. La récente expansion du réseau cyclable le relie maintenant à Beauharnois.

Vie
pétillante
au quotidien

L'ÉCOCENTRE AU CŒUR DE NOS HABITUDES

Avec près de 10 000 visites dénombrées à la fin du mois de juin et une récolte de plus de 1 000 tonnes métriques, l'Écocentre de Salaberry-de-Valleyfield connaît une hausse de fréquentation par rapport à la même période l'an dernier.

Nous en sommes fiers, car c'est un exemple de développement durable où les objectifs environnementaux côtoient les objectifs socioéconomiques. Ce constat vient donc récompenser nos efforts collectifs, dans une période de transition, où la Ville a récemment conclu une entente avec Moisson Sud-Ouest. L'organisme succède ainsi à la Recyclerie Beauharnois-Salaberry qui a contribué, depuis les débuts, à la naissance, à la mission et au succès de l'Écocentre.

Outre les visites qui croissent, la Ville se réjouit de voir que la moitié des visites se solde par un dépôt de produits électroniques. Cette donne, en plus de permettre à Moisson Sud-Ouest de retirer un revenu supplémentaire provenant de l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE), pour la gestion de ces produits, démontre un changement dans les habitudes des citoyens, lesquels se tournent de plus en plus vers les options écoresponsables.

L'avenir s'annonce tout aussi radieux à notre écocentre, puisque plusieurs projets sont – pardonnez-moi l'expression – dans nos cartons. En effet, en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry, nous avons débuté la récupération



des halocarbures. Ces composés chimiques, présents en réfrigération et en climatisation, détruisent la couche d'ozone et contribuent aux changements climatiques. L'Écocentre acceptera également d'ici peu le polystyrène (également nommé plastique n° 6), alors que les travaux se poursuivent afin de trouver le meilleur moyen de lui donner une seconde vie et que peu de centres de tri du Québec l'acceptent.

C'est grâce à des services structurants comme l'Écocentre, qu'ensemble, nous pourrions atteindre les objectifs gouvernementaux qui contribuent à nous assurer une meilleure qualité de vie.

Denis Lapointe, maire

DÉCHETS DOMESTIQUES

RÈGLEMENT SUR LES CONTENANTS

La Ville tient à faire un rappel au sujet des contenants qui peuvent servir à la collecte des déchets.

Lors de la collecte en bordure de rue, vous pouvez utiliser une poubelle fermée et étanche fabriquée de métal ou de plastique et munie de poignées et d'un couvercle d'une capacité maximale de 125 litres. Vous pouvez aussi utiliser un sac de polythène prévu à cet effet, noué ou attaché de façon à ce qu'aucun déchet ne puisse en sortir. Dans tous les cas, le poids maximal d'un contenant destiné à l'enlèvement manuel ne doit pas dépasser 25 kilogrammes.

Vous pouvez également utiliser le bac roulant muni d'un dispositif à levée mécanique et d'un couvercle d'une capacité maximale de 360 litres. Tout autre contenant non retournable (c'est-à-dire qui sera lui aussi jeté) qui ne laisse pas échapper les déchets est généralement accepté.

Sachez que les contenants doivent être propres, secs et en bon état.

Il est important de respecter la quantité maximale permise qui est de 4 contenants ne dépassant pas 500 litres au total ou de 3 contenants et un déchet volumineux (meubles, appareils d'usage domestique ou autres objets de grande dimension).

Notez que la collecte pourrait ne pas être effectuée si les contenants sont dangereux à manipuler, disloqués ou endommagés ou si le nombre de déchets excède la quantité maximale permise.

Les contrevenants recevront des avis s'ils ne respectent pas le règlement. Une récidive pourrait entraîner une amende.

AMÉLIORATION CONTINUE**UNE VILLE EN TRANSFORMATION**

L'amélioration continue prend plusieurs formes à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Les employés de la Ville implantent quotidiennement de nouvelles méthodes de travail afin d'augmenter la valeur ajoutée de leurs processus. Ces derniers mois, des projets d'amélioration, en cours d'exécution, prouvent de belles avancées au sein des équipes touchées par ces projets.

PROJET 5S

Le Service de l'environnement et des travaux publics, par le biais de l'usine d'épuration, a décidé d'organiser des ateliers en utilisant la méthodologie des 5S (supprimer, situer, scintiller, standardiser, suivre). Cette méthodologie japonaise, éprouvée en 5 étapes, exige des équipes une remise en question quant à leur environnement de travail et à leurs façons de faire. La marche à suivre étant, dans un premier temps, de supprimer les outils inutiles de l'environnement afin de maximiser l'utilisation des outils essentiels et ainsi d'optimiser l'ergonomie de travail. Par la suite, la nouvelle organisation du travail en place, beaucoup plus visuelle et conviviale, offre aux utilisateurs un environnement de travail plus sécuritaire et efficient; le temps pour la recherche d'outils et les

déplacements étant grandement réduits par la standardisation mise en place. La dernière étape reste certainement l'étape la plus difficile et qui consiste à maintenir les acquis afin de profiter des bénéfices, et ce, pour de nombreuses années. Malgré que les transformations soient toujours en cours à l'usine d'épuration, des audits mensuels sont déjà en fonction pour assurer leur maintien. Le projet nous démontre déjà des résultats impressionnants.

PLANIFICATION DES TRAVAUX

Afin d'aider les équipes à réduire leurs déplacements, un projet novateur proposera l'utilisation de la géomatique, au printemps prochain. La géomatique est un ensemble d'outils et de méthodes qui permet d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques, dans le but d'optimiser l'ordonnancement des travaux et d'en faire le suivi. Ce projet combinera le système de requêtes en place à la géomatique afin d'y afficher, en temps réel sur une carte routière, l'emplacement de l'ensemble des requêtes.

L'objectif est de faciliter le repérage des différentes requêtes

en offrant un outil visuel aux gestionnaires afin d'optimiser la planification des travaux. Les utilisateurs auront accès sur les chantiers, avec l'aide de nouvelles tablettes électroniques, à plusieurs outils tels que des vidéos et photos d'archives, à la géomatique et à de nombreuses cartes thématiques.

LOCALISATEUR

Le Service de l'environnement et des travaux publics a conceptualisé un localisateur afin de permettre rapidement et précisément à un employé d'enregistrer des requêtes, simplement en appuyant sur un bouton. Cette manette, munie de 4 boutons configurables, pourra s'adapter facilement aux différents types de planification selon la saison. Le service pourra donc cartographier et évaluer l'état de la ville aisément. Cette nouvelle technologie, déjà en utilisation, optimisera la priorisation et la planification des travaux.

Ces outils pourront à terme être exportés et implantés auprès d'autres services municipaux. Ces changements ne sont que le début d'une série d'efforts mis de l'avant par l'administration municipale et son personnel pour mieux servir la population.



Projet 5S avant



Projet 5S après

L'ÉTÊTAGE : À PROSCRIRE! LES FAITS

Alors que la Ville n'emploie que des arboriculteurs certifiés pour tailler ses arbres et que ces derniers ne pratiquent pas d'étêtage, des citoyens ou les entrepreneurs avec qui ils font affaires ont malheureusement recours à cette méthode qui constitue probablement la technique d'élagage la plus dommageable pour les arbres. Pourtant, cette pratique demeure encore très courante, même si depuis plusieurs années on ne cesse d'expliquer ses effets néfastes et que d'autres méthodes beaucoup plus efficaces existent.

L'étêtage consiste à couper des branches jusqu'à la hauteur de tiges et de branches latérales. Si plusieurs croient qu'il s'agit de la meilleure manière pour réduire la hauteur d'un arbre devenu trop gros, dans les faits, la méthode à privilégier vise plutôt à couper les branches près de leurs points d'ancrage en respectant la forme naturelle du feuillage.

L'étêtage a de nombreux désavantages et à long terme, il rend les arbres dangereux. Notamment, il rend l'arbre sujet aux bris, diminue grandement sa qualité esthétique, l'expose à l'insolation et aux insectes nuisibles, en plus d'être coûteux. La pluie verglaçante, de plus en plus fréquente en raison des changements climatiques, contribue également à fragiliser notre couvert forestier. Il s'agit d'une raison supplémentaire pour en prendre soin convenablement avec des élagueurs professionnels.

Avant d'effectuer des travaux, le citoyen doit aussi se questionner sur la propriété de l'arbre concerné.

En effet, il s'expose à une amende s'il effectue ou fait effectuer par un entrepreneur des travaux ou pire l'abattage d'un arbre sous la responsabilité de la Ville. Le règlement 218 qui porte sur les nuisances indique qu'il est « prohibé le fait, par quiconque de couper, d'endommager ou détériorer les arbres, les arbustes, les fleurs et les bulbes qui sont plantés dans l'emprise des immeubles municipaux ou places publiques ». La Ville a d'ailleurs déjà eu gain de cause dans un dossier où des arbres qu'elle possédait ont été abattus sans son consentement.

En attendant une politique de l'arbre qui pourrait contenir des directives plus précises à l'égard des propriétaires de terrains privés et de l'entretien qu'ils font de leurs arbres, la Ville conseille très fortement aux citoyens d'embaucher du personnel qualifié détenant une certification d'arboriculteur. L'arboriculteur professionnel est en mesure de déterminer quel type d'élagage convient pour améliorer la santé, l'apparence et la sécurité de vos arbres.



LES BONNES NOUVELLES ÉCONOMIQUES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Leader de la distribution de produits chimiques, UNIVAR Canada a récemment inauguré un nouveau bâtiment de 18 000 pieds carrés à ses installations campivallensiennes situées sur la rue McArthur.

L'augmentation de la capacité de production, réalisée aussi grâce à la modernisation de morceaux d'équipements, permet de consolider les opérations de l'usine et de pérenniser les 30 emplois qui en découlent. De plus, la construction a permis de nombreuses retombées locales; l'entreprise faisant appel à plusieurs fournisseurs de la région.

POTASH RIDGE

Valleyfield Fertilizer Corporation a récemment confirmé l'implantation d'une usine de fabrication de fertilisants dans le parc industriel et portuaire Perron. Construite au coût de 50 millions, cette usine devrait être en fonction à la fin de 2017. Elle devrait créer une quarantaine d'emplois à temps plein lorsqu'elle sera fonctionnelle. Le produit, créé à partir de sulfate de potasse et d'acide sulfurique acquis de l'entreprise voisine CEZinc, sert d'engrais pour les légumes, les fruits et les noix.

Coup de de Pierre

Mon coup de cœur est le réseau de pistes cyclables de Salaberry-de-Valleyfield, puisqu'il bénéficie de plusieurs atouts pour séduire les amateurs de randonnées à vélo.

D'abord, presque toutes les pistes cyclables sont asphaltées (sauf une portion de la boucle du bassin dans le quartier Saint-Timothée). La prépondérance de l'asphalte rend le sport plus accessible et accroît mon sentiment de sécurité, en plus de garder mon vélo plus propre!

Les pistes qui sillonnent la ville forment le plus souvent des boucles. J'apprécie beaucoup pouvoir revenir à mon point de départ sans devoir emprunter le même chemin qu'à l'aller.

De plus, ces randonnées me font apprécier un air rafraîchissant porté par les cours d'eau et les espaces naturels. Elles me permettent aussi de contempler des paysages variés tels que les panoramas ruraux, urbains et même industriels.

Un plaisir à ne pas boudier!



Pierre Crépeau est coordonnateur à la vie culturelle au Service récréatif et communautaire. Dans chaque édition du bulletin municipal, un employé de la Ville vous partagera son coup de cœur.

Calendrier des activités - 29 août au 27 novembre

SEPTEMBRE

3, 4 et 5 septembre
**VENTE DE GARAGE
EXTÉRIEURE**
Partout dans la ville



4 septembre
**EXPOSITION DE
VOITURES ANTIQUES**
Parc Delpha-Sauvé
9 h à 17 h 30 | 450 429-8508

**EXPO-CONCOURS DE
L'ASSOCIATION VALÉDAR**
9 septembre | 12 h à 18 h
10 septembre | 12 h à 21 h
(vernissage à 19 h)
11 septembre | 12 h à 17 h
Édifice Jean-H.-Besner
valedar.com

17 septembre
HEURE DU CONTE
Bibliothèque Armand-Frappier
Succursale Saint-Timothée
Pour les enfants de 3 à 7 ans
10 h 30 | Gratuit | Réservez
450 370-4860

18 septembre
**CONCERT DES LAURÉATS
CLASSIVAL**
Édifice Jean-H.-Besner
14 h | Gratuit | classival.org

18 septembre
**aMUSOns-nous
DES VITRAUX BAVARDS**
MUSO | 13 h à 15 h
lemuso.com

19 septembre
**LES MAISONS DE LA
MONTREAL COTTON**
Édifice Raphaël-Barrette
19 h 30 | Gratuit | Société
d'histoire et de généalogie
de Salaberry
shgs.suroit.com

24 et 25 septembre
**CHAMPIONNAT CANADIEN
DE PÊCHE À L'ACHIGAN
BERKLEY B1**
Lac Saint-François et parc
Delpha-Sauvé | berkleyb1.com

29 septembre
VOYAGE AU CŒUR DE SOI!
Bibliothèque Armand-Frappier
19 h | Gratuit | Réservez
450 370-4860

30 septembre au 2 octobre
JOURNÉES DE LA CULTURE
(Détails en p.7)

OCTOBRE

8 octobre
CIRCUIT DES ÉPOUVANTAILS
ville.valleyfield.qc.ca

8 octobre
**VINLAND
LA FESTE MÉDIÉVALE VIKING**
Île des Patriotes
Détails à venir
productionvinland.com

13 octobre
**RENCONTRE AVEC
JEAN-PAUL DAoust**
Bibliothèque Armand-Frappier
19 h | Gratuit | Réservez
450 370-4860

15 octobre
HEURE DU CONTE
Bibliothèque Armand-Frappier
Pour les enfants de 3 à 7 ans
10 h 30 | Gratuit | Réservez
450 370-4860



17 octobre
**LES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DE LA
MONTREAL COTTON**
Édifice Raphaël-Barrette
19 h 30 | Gratuit | Société
d'histoire et de généalogie
de Salaberry
shgs.suroit.com

20 octobre

CONCERT INTIME

La Factrie, café culturel
17, rue du Marché
19 h | Gratuit
ville.valleyfield.qc.ca

21 octobre

LA NUIT DES SANS ABRI

Parc Delpha-Sauvé | 18 h 30
Pacte de rue : 450 373-1333

29 et 30 octobre

aMUSOns-nous

**LA CHASSE AUX
FANTÔMES DU MUSO**

MUSO | 13 h à 15 h
lemuso.com

NOVEMBRE

10 novembre

APPRIVOISER L'ALZHEIMER

Par Marie-Jeanne Bellemare
Bibliothèque Armand-Frappier
19 h | Gratuit | Réservez
450 370-4860

12 novembre

HEURE DU CONTE

Bibliothèque Armand-Frappier
Pour les enfants de 3 à 7 ans
10 h 30 | Gratuit | Réservez
450 370-4860

17 novembre

CONCERT INTIME

Édifice Gaëtan-Rousse
19 h | Gratuit
ville.valleyfield.qc.ca

20 novembre

**QUI ÉTAIENT CEUX QUI ONT
PRIS LES DÉCISIONS EN 1759**

Club de golf de Valleyfield
10 h brunch | 11 h conférence
Société d'histoire et de
généalogie de Salaberry
shgs.suroit.com

20 novembre

aMUSOns-nous

UN OISEAU POUR LA PAIX

MUSO | 13 h à 15 h
lemuso.com

19 et 20 novembre

SALON DES ARTISANS

Centre sportif et culturel
10 h à 16 h
Lyse L'Écuyer | 450 377-2135



24 novembre

**THÉÂTRE | COMME GENRE
UNE VISITE GUIDÉE**

Auteur et interprète
Frédéric Lapierre
Bibliothèque Armand-Frappier
19 h | Gratuit | Réservez
450 370-4860

21 novembre

**CONFÉRENCE
L'ŒUVRE ET L'HÉRITAGE
DU DR ARMAND-FRAPPIER**

Bibliothèque Armand-Frappier
19 h 30 | Gratuit | Réservez
450 370-4860

26 novembre

LES GRELOTS MAGIQUES

Bibliothèque Armand-Frappier
Spectacle de Noël
10 h 30 et 13 h
Gratuit | Réservez
450 370-4860

Expos au MUSO

MoCo l'Étoffe d'une ville | en permanence
Archéologie du présent | jusqu'au 5 septembre
Albert Dumouchel, naissance d'un créateur | jusqu'au 11 sept.
Le pouvoir de l'eau | 12 au 18 septembre
Ensemble contre le génocide | 22 septembre au 29 novembre
MUSO | lemuso.com

Activités sportives

DERNIÈRE CHANCE

PLAGE ET COMPLEXE AQUATIQUE DU PARC DELPHA-SAUVÉ

Ouverts jusqu'au 28 août et 3 au 5 septembre
10 h à 18 h (plage) | 11 h à 19 h (complexe aquatique)
Gratuit sur présentation de la carte du citoyen
450 377-1117 | plagevalleyfield.com
450 373-6573 | ville.valleyfield.qc.ca/baignade

AUTOMNE HIVER

PATINAGE ET HOCKEY LIBRE INTÉRIEUR

Aréna Salaberry | 158, rue Nicholson
Centre civique | 84, rue Marquette
Début : 10 octobre
450 371-6624 | centressportifvalleyfield.com

BAIGNADE LIBRE

Cité des Arts et des Sports
450 373-6573 | ville.valleyfield.qc.ca/baignade

Marché public automnal

C'est la saison des récoltes,
de bons produits frais de la région!

Venez chercher vos fruits, légumes, viandes,
poissons et produits directement au marché public!
Le marché est ouvert jusqu'à la fin
octobre. Venez en profiter!



LES JOURNÉES DE LA CULTURE

vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

30 septembre

MURALE DE COTON

Réalisation d'une murale collective avec les citoyens et l'artiste Sabrina Tardif
39, rue Buntin | 10 h à 16 h
450 370-4855 | Réservez

30 septembre

RENCONTRE HOMMAGE À PETER ROZON

Hommage à un photographe renommé de notre région
MUSO | 16 h à 18 h

30 septembre

SOIRÉE FOLKLORIQUE

Musique, danse et chansons avec Les Loisirs folkloriques
Édifice Gaëtan-Rousse
19 h à 22 h | Gratuit



30 septembre, 1^{er} et 2 octobre

LA RUÉE VERS L'ART

Faites une excursion guidée et découvrez-y 7 murales et/ou rurales!
222, rue Alphonse-Desjardins
13 h à 16 h (annulé en cas de pluie)
Réservez : praq.weebly.com

1^{er} et 2 octobre

SOUS L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Exposition sur les Clarisses et atelier sur la photographie pour souligner le 5^e anniversaire du musée
MUSO | 13 h à 16 h

1^{er} et 2 octobre

GUILDE DES TISSERANDS

Exposition et démonstration de tissage et filage
Ferme Hubert Sauvé
140, rang du Milieu | 10 h à 16 h
450 377-2871

30 septembre, 1^{er} et 2 octobre

LA FACTRIE, CAFÉ CULTUREL

Lancement de la programmation culturelle et ouverture officielle du Café
Activités diverses pour tous
17, rue du Marché
30 septembre | 18 h
1^{er} octobre | 9 h à 14 h
2 octobre | 10 h à 17 h

1^{er} octobre

JOURNÉE PORTE OUVERTE CERCLE DE FERMÈRES NOTRE-DAME DE BELLERIVE

10 h à 16 h
Édifice Raphaël-Barrette

2 octobre

COMITÉ DU PATRIMOINE DES ANCIENS QUARTIERS

Visite d'un ancien quartier ouvrier et création d'un « jingle » avec un auteur-compositeur
Édifice Raphaël-Barrette
13 h à 15 h 30
praq.weebly.com/cpaq.html

C'est extra

5@7 COMMUNAUTAIRES

Rencontrez vos concitoyens et les organismes de la région 4 fois au cours de l'année scolaire 2016-2017, et ce, dans 4 écoles différentes situées dans notre municipalité. Cette année, une nouvelle formule plus festive sera instaurée, laquelle comportera des thématiques et des rencontres à l'extérieur, tout en conservant le souper spaghetti, servi avec café et dessert. Les objectifs des 5@7 communautaires sont d'ouvrir les écoles à la communauté pour offrir des services de proximité, encourager la participation citoyenne dans les quartiers et ainsi briser l'isolement social dans ceux-ci. Surveillez l'annonce des dates!

PARENTS-SECOURS DE RETOUR

Parents-Secours est un organisme à but non lucratif qui assure la sécurité et la protection des enfants et des ainés en offrant un réseau de Foyers-Refuges sécuritaires tout en contribuant à promouvoir la prévention par l'information. L'enfant ou l'ainé en détresse peut ainsi compter sur un réseau fiable et crédible de gens aptes à lui venir en aide qu'il soit perdu, malade, blessé, poursuivi, agressé ou vivant toute autre situation de danger.

L'élément essentiel de Parents-Secours est l'affiche-fenêtre rouge et blanche où l'on perçoit une femme tenant un enfant par la main, avec le logo de la Ville et qui est placée en évidence dans la fenêtre à l'avant du Foyer-Refuge. Pour devenir bénévole ou pour de plus amples informations, contacter le 450 371-6704.



JE M'INFORME SUR LE WEB! VILLE.VALLEYFIELD.QC.CA



Accueil	450 370-4300	Perception des taxes	450 370-4330
Appels d'offres et approvisionnements	450 370-4824	Relations avec le milieu	450 370-4800
Bibliothèque Armand-Frappier	450 370-4860	Ressources humaines	450 370-4805
- Succursale Saint-Timothée	450 371-6854	Sécurité incendie	450 370-4750
Cabinet du maire	450 370-4819	Service récréatif et communautaire	450 370-4390
Communications	450 370-4875	Système Automatisé de Messages (inscription SAM)	450 370-4533
Contentieux	450 370-4304	Traitement de l'eau (poste 4838)	450 370-4770
Cour municipale	450 370-4810	Travaux publics / Requêtes	450 370-4820
Développement	450 370-4800	[animaux nuisibles, errants ou morts, bris, collecte des ordures, déneigement, environnement, recyclage]	
Direction générale	450 370-4800	Urbanisme et permis	450 370-4310
Écocentre	450 370-4820	[construction, rénovation, piscine et abris d'auto]	
Environnement	450 370-4820	Sûreté du Québec (police)	310-4141
Évaluation (taxation) et facturation	450 370-4333	Urgence et ambulance	9-1-1
Greffe	450 370-4304		
Ingénierie	450 370-4844		
Licences pour chiens et chats	450 377-2428		
Paieement des fournisseurs	450 370-4323		

Lors de situations d'urgence majeures, syntonisez la radio locale **MAX 103,1 FM**

CRÉDITS

Coordination : Danielle Prieur

Rédaction : Martine Boyer / Ginette Hébert / Michel Joly / Sylvie Péladeau

Photos : Ville de Salaberry-de-Valleyfield, sauf indication contraire

Tirage : 21 000 copies



Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier recyclé



Publié par le Service des relations avec le milieu

BLOC-NOTES

CONGÉS FÉRIÉS & HORAIRE

ville.valleyfield.qc.ca/horaire

Fin de l'horaire d'été : 5 septembre

5 septembre – Fête du Travail

10 octobre – Action de grâces

Seuls les services d'urgence du Service de sécurité incendie et du Service de l'environnement et des travaux publics sont ouverts. **Urgence 9-1-1**

COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SÉLECTIVES

– Aucun changement – Horaire régulier maintenu

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL TÉLÉDIFFUSÉES

TVCOGECO Câble 13 – 19 h

20 septembre, 18 octobre, 15 novembre

Sur le site Internet à compter du jeudi suivant

TAXES MUNICIPALES – 3^e VERSEMENT

1^{er} septembre

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE POUR VÉHICULE

AUTORISÉ | 1^{er} novembre au 1^{er} mai

La structure doit être conforme au règlement de zonage.

REPÈRE DE DÉNEIGEMENT

AUTORISÉ | 1^{er} novembre au 1^{er} avril

Des repères de déneigement peuvent être plantés s'ils sont situés à plus de 50 centimètres du pavage ou de la bordure.

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Du 1^{er} décembre au 1^{er} avril inclusivement

entre minuit et 6 heures du matin – dans toutes les rues et places publiques de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Lors d'une chute de neige, il est défendu de stationner son véhicule en bordure de la rue pendant plus d'une heure, tant que le déneigement n'a pas été complété.